

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

IVA BILIKOVA

née le 10/12/1981 à BRNO (République TCHEQUE)

de nationalité TCHEQUE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 19/04/2011

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF
Directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 420002-004774

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : *BILIKOVA IVA*

Nationalité : *TCHEQUE*

Date et lieu de naissance : *10/12/1981 BRNO (République TCHEQUE)*

N° de candidat : *420002-004774*

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session :	2011-02-T	centre d'examen :	Prague (République TCHEQUE)
ÉCRIT	Production	note	17,00 / 25
	Compréhension	note :	23,00 / 25
ORAL	Production	note :	19,00 / 25
	Compréhension	note :	19,00 / 25
			NOTE FINALE : 78,00 / 100

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 420002-201102T-1256048 ifp